

**COMPTE RENDU**  
**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 26 OCTOBRE 2021 à 18h00**

**Date de Convocation : 19 octobre 2021**

L'an deux mille vingt et un et le vingt-six octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de PIERRERUE, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur ROGER Daniel ; Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

**Présents :** AUZIAS Laurent. BARDONNEAU Hélène. CALVET Alain. CLAPIER Nadia. CROS Pierre. FUSELIER Dominique. GUIRAUD Jean-Pierre. MOLINIER Maryse. ROGER Daniel. TEYSSOU Fabien. WIRT Sabine.

**Absents excusés :**

**Procuration :**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

A été nommé secrétaire de séance : BARDONNEAU Hélène.

**Approbation du conseil municipal du 28 Septembre 2021**

**DÉLIBÉRATION N°1 – DEMANDE DE DÉNOMINATION D'UNE VOIE PRIVÉE**

Monsieur le Maire fait part de la demande de propriétaires de maisons d'habitation sur des parcelles desservies par une voie privée de dénommer leur chemin « Le Clos des Cigales » afin que les services publics puissent identifier clairement les adresses. Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de contrôler le nom des voies privées et d'interdire ceux qui seraient contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la dénomination « CLOS DES CIGALES » de cette voie privée.

**DÉLIBÉRATION N°2 – FONDS DÉPARTEMENTAL DE SOLIDARITÉ GEL AGRICULTEUR**

Monsieur le maire expose au conseil que les dégâts consécutifs à l'épisode de gel début avril 2021 sont considérables pour le secteur agricole et tout particulièrement pour les viticulteurs et les arboriculteurs de l'Hérault et de la commune. Un Fonds départemental de soutien aux agriculteurs sinistrés par le gel a été mis en place, par le Département de l'Hérault, de concert avec la Chambre d'Agriculture ; Il propose, en conséquence, au conseil municipal d'abonder le Fonds départemental. Le conseil Municipal décide à l'unanimité d'abonder le fonds départemental à hauteur de 0.50 centimes d'euros par habitant de la commune soit 150 euros (0.50 \* 300);

**DÉLIBÉRATION N°3 – AVENANT AU CONTRAT DE LOCATION D'UN APPARTEMENT COMMUNAL**

Monsieur le maire expose au conseil la demande du locataire de l'appartement communal sis 4 lieu-dit les écoles 34360 PIERRERUE concernant l'installation d'un fauteuil monte escaliers pour son logement. Le Conseil Municipal à 10 voix pour et 1 abstention donne son accord pour l'installation à ses frais d'un fauteuil monte escaliers pour le logement du locataire de l'appartement communal sis 4 lieu-dit les écoles; Demande au locataire de retirer à ses frais la dite-installation lors de son départ du logement, retiendra la caution en cas de non démontage du locataire lors de son départ.

**QUESTIONS DIVERSES**

- Prix collecte et traitement des déchets autres que ménagers augmentation de 0.039 €/litre à 0.0441 €/litre.
- Actuellement des Aides de l'état sont mises en place pour les bornes de recharge voiture électrique ; La commune va se renseigner sur le prix des bornes et les subventions accordées.
- Courrier de Mr et Madame Godia pour un arbre du cimetière. Après discussion l'arbre sera coupé.

La séance est levée à 20h01



  
Le Maire,  
Daniel ROGER

Séance du 26 octobre 2021